



Boycott du CTAC du 13 octobre 2017

Lettre ouverte à Mme La Secrétaire Générale

Ce CTAC devait se tenir à peine quelques jours après la très forte mobilisation des agent.e.s de la fonction publique. La journée du 10 octobre a été l'occasion de redire, dans la rue, les craintes et les revendications des fonctionnaires. Nous avons été des centaines de milliers (et près de 30 % de grévistes au MEF) à refuser le rétablissement du jour de carence, la non-compensation de la CSG, le gel du point d'indice et la suppression de 120 000 postes. Cette manifestation a également été l'occasion de rappeler notre attachement aux services publics et aux missions stratégiques et régaliennes de l'Etat.

Et le lendemain, à Bercy, patatras, les ministres, lors du Comité technique ministériel, ont clairement signifié qu'ils n'avaient rien entendu, rien compris à ces revendications. Leur comportement a été méprisant à l'égard des agent.e.s et de leurs représentant.e.s. Pas de dialogue social à attendre de leur part !

En centrale, les questions que se posent les agent.e.s portent sur :

- Les réorganisations de services qui se multiplient, se juxtaposent, se succèdent sans fin dans un tourbillon perpétuel.
- Les déménagements, opérés dans l'opacité la plus complète avec des agent.e.s qui ne savent même pas où ils vont.
- Les conditions de travail qui s'en trouvent dégradées.
- Les suppressions de postes qui ne manqueront pas d'augmenter leur charge de travail.
- Le recours, de plus en plus fréquent, à des prestataires externes.
- La perte de sens des missions de notre ministère.

Le CTAC du 13 octobre, tel qu'il était prévu, ne pouvait pas apporter de réponses à ces questions. L'administration n'attendait que la validation de ses décisions par les représentant.es des agent.e.s.

Après ce boycott, nous attendons pour le prochain CTAC les documents et les éléments qui nous permettront de travailler sérieusement :

- **Sur le SG.** Des documents expliquant le passage de Drh à Srh, un exposé des motifs sur le poste de SGA nouvellement créé, l'étude d'impact sur la réorganisation, un organigramme complet permettant de retrouver facilement le « qui fait quoi ? » dans cette nouvelle organisation.
- **Sur les déménagements.** Ce point doit être un point dur de l'ordre du jour et pas seulement dans le cadre des questions diverses portées par les organisations syndicales. C'est pour l'instant le plus grand flou sur les changements prévus alors que de nombreux agent.e.s seront impactés dans leurs conditions de vie (professionnelles autant que personnelles).
- **Sur le suivi des engagements.** Nous demandons à avoir communication des documents inhérents avant la séance.
- **Sur les TIC.** Nous réitérons notre demande d'un groupe de travail dédié avant l'examen de ce point en CTAC.
- **Sur l'articulation et la coordination des instances.** Celle-ci ne doit pas reposer sur les organisations syndicales, c'est le rôle de l'administration de fournir à toutes les organisations syndicales les avis et/ou questions émis dans les autres instances.